

Chers amis

Il y a deux ans, lors de l'AG j'avais le plaisir de vous annoncer que le projet d'implantation de bouchots au niveau du plateau des Mats avait été annulé par le tribunal administratif de RENNES.

Les jeunes mytiliculteurs nous avaient avertis que dès le projet serait annulé ils déposeraient un nouveau projet plus important

Aujourd'hui Monsieur Labesse Maire de Damgan et nous n'avons pas connaissance d'un projet d'implantation de bouchots près de notre littoral.

Sans faire d'historique je voudrai vous rappeler qu'en 1905, 25 ans après la première implantation de bouchots à Pénestin, la Municipalité protestait contre l'implantation de nouveaux bouchots car en 25 ans il y avait plus de vase qu'au cours des 2 siècles précédents !

Par la suite les communes du littoral protestaient à chaque projet sans résultat.

En 1948 la Municipalité de Damgan et les villes du canton, protestaient à propos d'un projet d'implantation de bouchots en Baie de Kervoyal ; l'administration ne tenait pas compte de l'avis des municipalités. Ce processus s'est poursuivi jusqu'à nos jours, même si le tribunal administratif de Rennes a annulé des projets d'implantation suite à nos plaintes.

Lorsque le barrage d'Arzal a été construit il était mentionné dans l'autorisation de construction que le niveau des fonds serait maintenu au niveau existant avant la construction du barrage. L'administration n'a jamais rempli cette mission.

Dans le SDAGE, avant l'an 2000, il était mentionné que pour les nouveaux projets d'implantation de bouchots un nouveau pieu entrainerait l'enlèvement d'un ancien pieu. L'administration n'a pas fait respecter cette clause et a autorisé les mytiliculteurs à scier les pieux.

Que faire aujourd'hui : attendre un nouveau projet ou anticiper

- Attendre est la solution la plus simple ; c'est celle qui était appliquée depuis plus de 110 ans. Les résultats n'ont pas été au niveau de nos espérances.

- Anticiper en rencontrant le préfet afin d'attirer son attention sur une préoccupation très actuelle qui est la protection de l'environnement ; le littoral en fait partie.

Nous sommes favorables au développement de la mytiliculture à condition qu'il ne provoque pas la pollution du littoral comme cela a eu lieu depuis plus de 120 ans.

La solution consiste, par l'intermédiaire du préfet et des élus, à suggérer aux mytiliculteurs de se regrouper, à les aider dans la recherche des financements possibles pour produire sur filières. Il y a de la place à l'île Dumet.

De notre côté que devons-nous faire ? Je propose les actions suivantes :

- Faire adhérer le maximum de gens : les conseillers municipaux, les commerçants et tous ceux qui vivent ou viennent à Damgan et dans la région.
- Pour cela nous avons besoin de vous pour distribuer dans votre quartier et au-delà si vous disposez d'un peu de temps libre. Faites-vous connaître

Espérons que l'anticipation donnera un meilleur résultat que l'attente pratiquée dans le passé.

Les seules réunions ont été faites par l'Etablissement Public du Bassin de Vilaine (EPBV) qui a remplacé l'IAV. Ces réunions avaient lieu en vidéo conférence et concernait le désenvasement.

- Renouvellement des membres du Conseil d'Administration

Les candidats dont le mandat arrivait à échéance sont :

Mireille MATHIEU et Pierre LAURENCIN.

- Fixation de la Cotisation

La cotisation reste inchangée : 5€/ personne

Nous avons tous à agir pour faire en sorte qu'un nouveau projet ne soit pas accepté, comme dans le passé, près du littoral damganais. Agissez pour protégez vos plages.

Questions diverses

- Le CDBKLD soutient, avec 7 autres associations (les Amis de Kervoyal, Damgan Histoire et Patrimoine, Cours de langues étrangères, Association pour l'étude et la protection de la nature de la région Bretagne, Association des cabines de Kervoyal et un vieux grément) l'Association pour la Restauration du Patrimoine de DAMGAN ; à ce jour le Moulin de Kervoyal.

Après discussion il a été décidé de ne pas recevoir des dons pour ensuite les reverser à l'ARPD. Ceci dans le but de simplifier les comptes et être totalement indépendant au niveau de la comptabilité.

- Le port de Penerf

On nous a posé la question concernant notre position au sujet de l'évolution du port de Penerf.

A ce jour nous n'avons pas eu d'informations concernant ce projet. Nous poserons la question à Monsieur le Maire.

- Les algues vertes

Le sujet a été évoqué et nous sommes nombreux à avoir constaté le phénomène. Nous aborderons le sujet avec la Municipalité et l'Etablissement Public Territorial du Bassin de la Vilaine (EPTB).